



# SNUDI FO

70 Avenue François Verdier 81000 ALBI  
Tel. 06 88 48 11 18  
mail : snudi.fo81@gmail.com

Albi, le 14 décembre 2022

**Céline FELIPE, secrétaire départementale du SNUDI FO 81**

**A Madame la Directrice Académique des Services  
Départementaux de l'Éducation Nationale du Tarn**

Objet : charte phare

Madame la Directrice Académique,

Nous avons été sollicités par des directeurs sur la charte pHARe. En lisant attentivement votre lettre aux directeurs n°7, nous comprenons que la validation de la charte implique une adhésion à celle-ci. Il est par ailleurs indiqué dans cette charte la notion d'engagement des directeurs à son contenu (« mon école s'engage à ... »).

Or, madame la Directrice Académique, la seule référence réglementaire au harcèlement à l'école relève de la loi n°2022-299 du 3 mars 2022, loi dans laquelle il n'est nullement fait référence à une charte à laquelle des directeurs et des enseignants devraient adhérer. Nous vous informons qu'à l'heure actuelle, pHARe n'est qu'une brochure de l'Éducation Nationale sans bases réglementaires. Dès lors, il n'y a aucune obligation pour les directeurs d'adhérer à pHARe en la validant.

Aussi, les directeurs ont eu raison de nous saisir pour intervenir auprès de vous notamment en CTSD par la question : « Des enseignants nous font remonter que les IEN demandent à ce qu'ils signent une charte contre le harcèlement scolaire : à notre connaissance aucun texte réglementaire n'indique cette « contractualisation ». Qu'en est-il ? »

Lors de ce CTSD, la secrétaire générale nous a répondu qu'il ne s'agissait pas d'une contractualisation mais d'une simple prise de connaissance.

Dès lors, nous vous demandons, pour lever toute ambiguïté sur cette charte, de supprimer la case à cocher en bas de la charte. En tout état de cause, comme vous, nous considérons qu'aucun directeur n'a adhéré à une quelconque charte mais a bien pris connaissance d'une brochure ministérielle sur le harcèlement scolaire.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice Académique, à l'expression de mes sentiments très distingués,

Céline FELIPE, Secrétaire départementale du  
SNUDI FO 81